

Aoun, Alia (France/Liban)

(Original : anglais)

Résumé analytique d'expérience pertinente

Juriste

Au début de mes études de droit au Liban, pendant la guerre, des règles étaient nécessaires pour mettre un terme au chaos, limiter l'abus et rétablir un certain équilibre dans la vie des personnes.

Depuis lors, mon activité professionnelle a été consacrée à l'application de la règle de droit.

Master

Titulaire d'un Master en administration des affaires, j'ai passé deux ans dans le secteur bancaire et financier pour apprendre les bases de la planification budgétaire, du contrôle budgétaire et de la gestion stratégique.

Avocat

Après avoir été admise au Barreau de Paris, j'ai commencé à pratiquer intensément tantôt comme conseil de la défense en droit pénal, tantôt comme représentant légal des victimes.

J'ai été responsable de l'administration du programme d'aide judiciaire pendant plus de deux ans, pendant lesquels j'ai géré les équipes de défenseurs public, formé des avocats et communiqué avec le pouvoir judiciaire, les autorités de la détention et les services de la police. J'ai rédigé la charte des défenseurs publics, qui a été adoptée par le barreau.

Dans un même temps, j'ai enseigné le droit pénal et la procédure pénale à l'École du Barreau.

Exerçant la fonction de conseil juridique de grandes organisations pour la défense des droits de l'homme, j'ai œuvré pour les droits des minorités et dirigé plusieurs cas de non-discrimination.

Tout au long de cette période, j'ai enseigné et publié des articles et livres sur le droit et la procédure pénale et les droits civils.

Engagement pour la cause de la justice pénale internationale

En 2006, j'ai fondé le groupe de réflexion intitulé « Avocats et Juristes pour le Liban » dont les objectifs sont de promouvoir la règle de droit au Liban, abolir la peine de mort et faire adopter le Statut de Rome par l'État libanais. En tant que Président de cette association, j'ai organisé et présidé des conférences réunissant des universitaires, des praticiens et des parties prenantes de divers horizons politiques sur des sujets importants pour la société civile. La plupart des débats ont été publiés (www.ajliban.org).

En 2006, j'ai été admise sur la liste des conseils de la CPI. Depuis lors, j'ai régulièrement participé aux séminaires organisés par le Greffe. J'ai suivi, en tant qu'auditrice libre, le séminaire qui s'est tenu sur la justice pénale internationale au Collège de France.

Expérience professionnelle dans une cour internationale

En tant que Chef adjoint Bureau de la Défense du Tribunal spécial pour le Liban (TSL), mon objectif était de poser les fondements d'un procès équitable et donc de contribuer à renforcer la légitimité de l'institution. J'ai principalement contribué à mettre en œuvre la stratégie du Tribunal international en donnant des avis au Chef du Bureau, en

participant aux réunions des cadres supérieurs, en contribuant au rapport annuel du président et en lançant des activités de sensibilisation.

En collaboration avec le Chef du Bureau, j'ai établi des contacts avec des diplomates et des hauts fonctionnaires. J'ai proposé et supervisé un cycle de séminaires en partenariat avec le Barreau libanais, conjointement avec la Section de la participation des victimes du TSL.

J'ai siégé au Comité des règles, et j'ai proposé et débattu des amendements aux Règlement de procédure et de preuve.

J'ai représenté le Bureau de la Défense lors de réunions inter-organes, à la séance plénière des juges et présenté nos observations lors d'audiences.

En tant que surveillante de la Section des avis juridiques, j'ai défini les priorités dans le domaine de la recherche, recruté du personnel et des consultants et organisé des formations juridiques pour les conseils. Entre autres activités, j'ai supervisé la rédaction du Code de conduite professionnelle des conseils, la réglementation intérieure du Bureau et des politiques réglementant nos relations professionnelles avec des juristes. Un des principaux défis a été la nécessité de concilier le droit Romano-germanique et le droit anglo-saxon.

J'ai contrôlé la planification financière, la mise en œuvre de l'outil juridique électronique et les rapports envoyés au

Comité de gestion et Bureau des Affaires juridiques de l'ONU

La position délicate que j'ai occupé au TSL demandait de la diplomatie, de la prudence et du dévouement. Je pense que la position proposée exige les mêmes qualités. Je serais honorée de consacrer mes efforts à contribuer au renforcement et au développement d'une institution qui a pour charge de défendre une cause noble. J'espère que la rigueur et l'expertise technique acquises durant ma carrière, conjuguées à mon souci d'objectivité, contribueront à la neutralité du Greffe.
